

Réforme de la sécurité du revenu

Renseignements généraux	
Ministère responsable	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC)
Partenaires	En partenariat avec les Premières nations.
Date d'entrée en vigueur	1998
Date d'expiration	2003
Site Web	http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/isr/index_f.html
Objet	<p>La <i>Commission royale sur les peuples autochtones, Rassembler nos forces</i>, et le <i>Plan d'action pour les Premières nations</i> ont identifié comme priorité la nécessité de changer l'approche actuelle en ce qui a trait à l'administration des programmes et des services d'aide sociale (AS) dans les réserves.</p> <p>L'objectif principal de l'initiative de RSR vise à transformer le régime d'aide sociale dans les réserves d'un régime d'appui passif à un système d'intégration des programmes basé sur des mesures actives favorisant l'indépendance économique.</p> <p>La RSR vise à transformer le financement provenant du MAINC, en remplaçant l'aide passive au revenu par une prestation d'aide sociale combinée à un meilleur accès à l'acquisition des compétences, à la formation et à l'amélioration des perspectives d'emploi.</p> <p>La somme de 15 millions \$ attribuée pour effectuer les changements aux politiques relatives aux programmes d'aide sociale aura un effet remarquable dans la réduction de la croissance du budget actuel d'aide sociale.</p>
Rôles et contributions	<p>Le MAINC en partenariat avec les Premières nations ont lancé la Réforme de la sécurité du revenu (RSR).</p> <p>Le MAINC collabore avec l'APN à l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique d'aide sociale.</p> <p>Les bureaux régionaux du Ministère travaillent en collaboration avec les conseils tribaux des Premières nations et les collectivités afin de recueillir l'information qui servira à l'établissement des nouvelles politiques en effectuant des projets pilotes. Ces projets permettent aux Premières nations d'élaborer et de mettre à l'épreuve des stratégies innovatrices afin de répondre aux priorités et aux besoins locaux en ce qui a trait aux politiques d'aide sociale ainsi qu'à l'administration des programmes et des services. Aussi, les projets pilotes permettent d'accroître la capacité de mettre en oeuvre et d'administrer un système réformé de la sécurité du revenu.</p> <p>L'initiative de RSR est financée par le MAINC; toutefois, les projets pilotes peuvent aussi utiliser d'autres sources de financement. Cette</p>

	pratique est courante et favorise les partenariats.
Ressources	
Financement	15 millions \$ pour 2001/2002
Suivi et rapports	<p>Les responsables des projets pilotes doivent remettre des rapports d'étape deux fois par année, et des auto-évaluations seront effectuées à la fin de chaque projet. Les descriptions des projets de démonstration sont incluent dans le site web du MAINC http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/isr/nlts_f.html</p> <p>Des dispositions pour la vérification financière sont incluses dans les Accords de financement signées avec les Premières nations.</p>
Mesure et rapports	
Répercussions / Résultats	Projets pilotes afin de déterminer les besoins et meilleures pratiques de l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique d'aide sociale.
Indicateurs	<p>Nombre de projets pilotes.</p> <p>Rapport d'évaluation requis à la fin de chaque projet pilote.</p> <p>Indicateurs définis par les Premières nations identifiés dans les rapports d'étape et les rapports d'évaluation.</p> <p>Identification des meilleures pratiques.</p>
Indicateurs comparables	Sans objet ¹ RSR est un processus de l'examen de la politique du programme.
Évaluation / évaluations de tierces parties	Une auto-évaluation sera effectuée à la fin de chaque projet pilote.
Partage de l'information et pratiques exemplaires	<p>Les Premières nations ont partagé leurs meilleures pratiques et de l'information dans des ateliers régionaux.</p> <p>Un site Web des meilleures pratiques élaborées grâce aux projets pilotes (à venir).</p>
Publication de rapports	<p>On peut visiter le site Web de la Réforme de la sécurité du revenu pour s'informer au sujet des études de cas et des meilleures pratiques des projets pilotes en cours, financés par la RSR. (http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/isr/index_f.html)</p> <p>RMR</p> <p>RPP</p>
Participation des Canadiens	
Mécanismes en vue d'assurer la participation des	Élaboration de politiques et de programmes d'aide sociale basée sur le partenariat et la consultation avec les Premières nations par la participation aux projets pilotes de la RSR et par l'évaluation conjointe

citoyens à l'établissement des priorités sociales et à l'examen des répercussions	des leçons tirées de la réforme des programmes et des politiques d'aide sociale.
Mécanismes d'information du public	Les Premières nations obtiennent de l'information sur les meilleures pratiques et les leçons apprises. Cette information est accessible sur le site Web de la RSR. (Voir ci-dessus)
Engagement en matière de services	
Accessibilité des critères d'admissibilité au public	Les conditions d'admission sont accessibles sur le site Web et dans les bureaux régionaux du MAINC.
Existence et disponibilité des engagements en matière de services	Sans objet ¹ RSR est un processus de l'examen de la politique du programme. Voir le modèle du Programme d'aide sociale.
Mesure et publication de rapports	Sans objet ¹ RSR est un processus de l'examen de la politique du programme. Voir le modèle du Programme d'aide sociale.
Appels et plaintes	
Existence, disponibilité et communication des mécanismes	Sans objet ¹ RSR est un processus de l'examen de la politique du programme. Voir le modèle du Programme d'aide sociale.
Suivi et publication de rapports	Sans objet ¹ RSR est un processus de l'examen de la politique du programme. Voir le modèle du Programme d'aide sociale.
Mobilité	
Existence de mesures	Voir le modèle du Programme d'aide sociale pour les Premières nations. L'initiative de la Réforme de la sécurité du revenu, en partenariat avec les Premières nations, produira un nouveau cadre stratégique et permet une discussion des principes ECUS.